



PROTOCOLE D'ACCORD

POUR L'OCCUPATION DES LIEUX

2022/2023

Après avoir lu le protocole, merci de bien vouloir nous renvoyer la dernière page complétée et signée.

SCI LES SENS DE L'ÊTRE

5, Rue Boyer 34000 MONTPELLIER

R.C.S. Montpellier 822 919 098

Tél. : 06 81 56 42 25

www.lessensdeletre.com

PRESENTATION

LES SENS DE L'ÊTRE est un centre de thérapies psycho-corporelles et artistiques créé par Sabine SEGUIN et Eric MASSUELLE en septembre 2017. Le centre se situe au 5 rue Boyer à Montpellier, dans un appartement, propriété de la SCI LES SENS DE L'ÊTRE dont Eric est le gérant.

Le lieu a entièrement été rénové avec goût pour accueillir un espace comprenant deux cabinets de thérapie de 14m2 chacun, une grande pièce de travail de 32m2, une salle d'attente, une grande cuisine équipée, deux WC et une salle de bain.

Il se situe à 3mn à pied de la gare, au centre de Montpellier, dans un immeuble d'habitation Haussmannien. L'espace est très agréable, lumineux, aéré et calme. Les sols des salles de travail sont équipés de beaux parquets en chêne.

La grande salle est équipée de matelas, de coussins, de deux fauteuils, d'une table de massage, d'un paperboard sur roulette, d'un vidéoprojecteur et d'une chaîne de musique. Il y a possibilité d'installer une trentaine de chaises pour des conférences ou pour des groupes de travail qui souhaitent utiliser des chaises plutôt que des matelas.

Les cabinets sont équipés d'un fauteuil de thérapeute, d'un canapé pour les consultants, d'un matelas, d'une table de massage et d'un bureau-secrétaire.

ESPRIT DU LIEU ET INTENTION THERAPEUTIQUE

Le lieu est géré par Eric Massuelle. Il souhaite y insuffler un esprit particulier, avec comme intention de favoriser une ambiance de travail détendue, saine et chaleureuse propice aux échanges et partages entre les personnes qui fréquentent le centre.

Les activités qui sont proposées dans le lieu se veulent complémentaires et convergentes.

Sont les bienvenues, toutes les propositions qui visent à :

- Apprendre à se connaître et s'aimer tel qu'on est
- Se reconnecter à son « essence », son « être »
- Retrouver son axe, sa verticalité
- Vivre pleinement son incarnation
- Devenir responsable de sa propre vie
- Soigner ses blessures, apprendre à prendre soin de son enfant intérieur
- Être dans son corps, développer l'ouverture de ses sens
- Libérer sa créativité
- Apprendre à fonctionner sainement dans la relation

Vous adhérez à l'esprit et à l'intention thérapeutique du lieu ? Avant de signer ce protocole, venez nous rencontrer pour que nous fassions plus amplement connaissance.

Ce protocole d'accord fixe les bases des règles communes qui vont nous permettre de coexister harmonieusement dans nos différentes pratiques.

MODALITES POUR L'UTILISATION DES SALLES

- Après vous avoir rencontré et avoir reçu la dernière page du protocole complétée et signée, nous vous remettrons un jeu de clef contre un chèque de 25 € pour les frais d'inscription. Nous vous donnerons également accès à l'agenda partagé Google.
- Pour les séances individuelles, la réservation se fait directement sur l'agenda partagé.
- La réservation d'une salle pour vos séances et ateliers est d'une heure minimum, puis par demi-heure. Les séances doivent commencer à l'heure ronde ou à la demi-heure.
- La grande salle est prioritairement réservée aux groupes à partir de 19h.
- Le temps d'installation et de rangement de la salle est à prendre en compte dans la durée de réservation.

RÈGLEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION AUX SALLES

- **Pour les séances individuelles**, les paiements peuvent se faire en espèces, en chèques (à l'ordre de la SCI LES SENS DE L'ÊTRE) ou par virement (LES SENS DE L'ÊTRE - IBAN : FR76 1027 8089 8200 0205 8570 152 BIC : CMCIFR2A) au plus tard le 15 du mois suivant. Merci de joindre à votre règlement votre décompte d'heures.
- **Pour les ateliers ou stages de groupe**, un acompte de 30% du montant des frais de participation de la salle devra être versé afin de valider définitivement la réservation de la salle.
En cas d'annulation de la part du praticien, le paiement reste dû dans sa totalité si le désistement intervient moins de 15 jours calendaires avant la date prévue. Si le désistement intervient moins de 30 jours calendaires avant la date de début du stage, l'acompte de 30% sera conservé pour frais de gestion.
- **Pour les séances individuelles**, toute réservation de salle annulée moins de 48h avant le début de la séance est due dans sa totalité à moins que vous puissiez la déplacer dans la semaine. Merci de ne pas effacer de l'agenda Google les séances annulées qui sont dues mais d'y rajouter dans le titre, à côté de votre nom, « annulée ». Pour les réservations annulées plus de 48h avant le début de la séance, il vous suffit de supprimer le rdv de l'agenda.

L'OCCUPATION DES LIEUX

LES SALLES

Le temps de réservation, doit être rigoureusement respecté pour que le praticien qui vous suit (et son patient) ne soit pas soumis aux conséquences de débordements d'horaires.

En conséquence, **vous devez quitter la salle cinq minutes avant la fin de votre location** (par exemple : début 13h - fin 13h55). N'hésitez pas à frapper à la porte si la salle n'est pas libérée à l'heure de votre réservation.

La disposition de la salle

Chacun peut aménager la salle comme il l'entend pendant son temps d'utilisation mais **il est impératif de ranger la salle avant de la quitter et de la laisser telle qu'elle était à votre arrivée.**

Le matériel existant dans la salle

Il est commun à tous les usagers du centre et spécifique à chaque salle et ne doit pas être déplacé dans d'autres salles.

L'aération, le chauffage, la lumière

- Toute modification de chauffage pendant la séance doit être rétablie en quittant la salle. Le chauffage peut être ajusté au niveau des robinets thermostatiques de chaque radiateur ou bien au niveau du programmateur général situé dans le couloir. Pour adapter la température du centre, il suffit de modifier la température souhaitée sur le programmateur en appuyant sur la touche + ou - . La température reste modifiée jusqu'au prochain cycle (jour/nuit). Avant de quitter le centre, pensez à remettre la température souhaitée à son niveau initial et à rouvrir à fond les robinets thermostatiques. N'intervenez jamais au niveau de la chaudière sauf si celle-ci s'est mise en défaut, auquel cas, il suffit d'appuyer quelques secondes sur la touche défaut pour réinitialiser la chaudière.
- Le soir, quand on est visiblement le dernier occupant du centre, merci d'éteindre les lumières, de vérifier que les bougies sont éteintes, de fermer les fenêtres et la porte d'entrée.

LA PROPRETÉ

Pour les utilisateurs d'huiles de massage : nous vous demandons impérativement :

- **d'apporter votre propre alèse, drap de massage et couverture.**
- de retirer les draps des matelas du centre avant de poser votre alèse et votre drap personnel.
- de veiller à bien essuyer les pieds de vos patients avant qu'il ne marche sur le parquet.
- de nettoyer toute trace d'huile qui aurait pu tomber sur le parquet.

En cas d'accident nous obligeant à remplacer draps ou matelas, nous serons obligés de les facturer à la personne concernée.

Au cas où un drap de matelas serait sale, vous pouvez le changer en le mettant dans la machine à laver le linge de la salle de bain et en le remplaçant par un des draps propres rangés juste au-dessus de celle-ci.

OCCUPATION DES SALLES

- Les chaussures du praticien et du ou des consultants restent sur le pas de la porte, à l'extérieur de la salle ou dans le meuble à chaussures situé dans le couloir.
- Merci de laisser la porte de la salle ouverte en quittant les lieux : Elle est le signe de la disponibilité de la salle.

LE PETIT MATÉRIEL

- Des mouchoirs en papier, bougies sont à disposition dans le placard de la cuisine, à gauche en entrant. Le papier toilette et les recharges de savon pour les mains sont à disposition sous le lavabo de la salle de bain.
- Si vous constatez qu'une ampoule est grillée, qu'il manque du papier toilette, des mouchoirs ou toute autre chose merci de le signaler sur le tableau de la cuisine.

LES LOCAUX COMMUNS

L'ensemble de l'appartement est non-fumeurs. Il est possible de fumer sur le balcon.

Utilisation du couloir et de la salle d'attente :

- Dans la salle d'attente, merci de ne pas parler trop fort (notamment pour les groupes) car le bruit peut gêner le travail en cours dans les salles avoisinantes.
- Des patères et un meuble à chaussures sont à dispositions dans le couloir, merci de ne rien stocker en dehors de ces endroits.

Parties communes de l'immeuble :

- Merci de respecter le calme dans les parties communes de l'immeuble
- Veuillez bien préciser à vos consultants et participants de bien sonner sur le bouton « Les Sens de l'Être » de l'interphone et non celui où est inscrit « Centre de Thérapies »
- Merci de demander également à vos consultants et participants qui voudraient fumer dans la rue de s'éloigner un peu des fenêtres du rdc de l'immeuble.

LA CUISINE

Les praticiens peuvent l'utiliser. Dans un esprit de convivialité et de respect de tous, merci de la laisser propre de votre nourriture et vaisselle.

Le réfrigérateur peut être utilisé pour stocker votre nourriture. Toute nourriture laissée sans nom est considérée comme mise à disposition pour chacun. Nous nous réservons le droit de jeter la nourriture lorsqu'elle nous semble être périmée.

La machine à laver la vaisselle peut être utilisée lorsqu'il y a suffisamment de vaisselle pour la remplir.

LA SALLE DE BAIN ET LES TOILETTES

La salle de bain est réservée aux s et aux participants de stages dormant sur place le vendredi soir ou samedi soir.

Les toilettes disposent chacun d'un lave-main. Les toilettes en face de la salle d'attente sont à utiliser en priorité.

Les toilettes côté cuisine ne peuvent être utilisées que lorsqu'il y a des groupes. En raison de problèmes d'évacuations, il est impératif qu'elles ne soient utilisées que pour la petite commission. Merci de veiller à ce qu'elles soient toujours alimentées en papier toilette et en savon. Une réserve est à disposition dans la salle de bain.

PANNEAU D’AFFICHAGE, CARTES DE VISITES, PUBLICITE, ...

Un panneau d’affichage existe dans la salle d’attente. Vous pouvez afficher vos annonces concernant vos activités sur ce panneau.

Merci de noter que le format d’annonce de vos stages pour le panneau de la salle d’attente principale est au maximum A5 afin de laisser le plus d’espace possible disponible pour chacun. Vos cartes de visite peuvent être déposées sur le meuble de rangement des chaussures dans le couloir.

Un classeur est disponible pour les annonces et flyers des personnes ne pratiquant pas dans le centre mais que vous souhaitez mettre à disposition des consultants.

RUPTURE DE CONTRAT

Nous nous réservons le droit de mettre un terme à notre contrat dans le cas où l’activité ou le comportement du praticien aurait un impact perturbant à l’intérieur, à l’extérieur ou sur le voisinage immédiat, et notamment :

- Bruits de nature à créer des perturbations jugées excessives.
- Activités ou comportements pouvant porter atteinte au lieu, au travail des autres praticiens et au voisinage.
- Refus du respect du protocole d’accord.

MISE À DISPOSITION DES SALLES TARIFS 2022

ACTIVITÉS DE GROUPE DANS LA GRANDE SALLE (32 m2)

| | |
|---|-------|
| 1h | 18 € |
| 1h30 | 25 € |
| 2h | 30 € |
| 2h30 | 35 € |
| 3h | 40 € |
| 3h30 | 45 € |
| 4h00 | 50 € |
| 4h30 | 55 € |
| Demi-journée (8h - 13h30 ou 13h30 - 19h) | 60 € |
| Soirée entière (19h - 22h) | 30 € |
| 1 journée en semaine (8h - 19h) | 80 € |
| 1 journée week-end (8h - 19h) | 100 € |
| Week-end entier (Soirée du samedi soir comprise) | 160 € |
| Centre entier - 1 journée week-end (8h - 19h) | 150 € |
| Centre entier - Week-end entier (samedi soir compris) | 270 € |

*Le week-end, réservation de la grande salle uniquement à la journée
Mise à disposition du centre entier uniquement le week-end*

SÉANCES INDIVIDUELLES

Réservations de créneaux - Engagement 12 mois

| | Tarif cabinets | Prix de revient/heure | Tarif heures supplémentaires | Tarif grande salle | Prix de revient/heure | Tarif heures supplémentaires |
|--|----------------|-----------------------|------------------------------|--------------------|-----------------------|------------------------------|
| 1/2 journée/semaine (8h-13h30) (13h30-19h) | 100 €/mois | 4,62 €/h | 7 €/h | 120 €/mois | 5,54 €/h | 8,5 €/h |
| 1 journée/semaine (8h-19h) | 150 €/mois | 4,33 €/h | 6,5 €/h | 180 €/mois | 5,19 €/h | 8 €/h |
| 2 journées/semaine (8h-19h) (max.) | 280 €/mois | 4,04 €/h | 6 €/h | 335 €/mois | 4,83 €/h | 7 €/h |

Fortait nombre d'heures/mois - Engagement 6 mois

| | Tarif cabinets | Prix de revient/heure | Tarif heures supplémentaires | Tarif grande salle | Prix de revient/heure | Tarif heures supplémentaires |
|-----------------|----------------|-----------------------|------------------------------|--------------------|-----------------------|------------------------------|
| 20h/mois | 130 €/mois | 6,5 €/h | 8 €/h | 155 €/mois | 7,75 €/h | 9,5 €/h |
| 30h/mois | 175 €/mois | 5,83 €/h | 7 €/h | 210 €/mois | 7 €/h | 8,5 €/h |
| 40h/mois | 220 €/mois | 5,5 €/h | 6,5 €/h | 265 €/mois | 6,62 €/h | 8 €/h |
| 50h/mois | 260 €/mois | 5,2 €/h | 6 €/h | 310 €/mois | 6,2 €/h | 7,5 €/h |
| 60h/mois | 290 €/mois | 4,83 €/h | 6 €/h | 350 €/mois | 5,83 €/h | 7,5 €/h |
| 70h/mois (max.) | 315 €/mois | 4,5 €/h | 6 €/h | 380 €/mois | 5,43 €/h | 7,5 €/h |

Prix dégressifs par tranche d'heures réservées dans le mois - Sans engagement

| | Tarif cabinets | Prix de revient/heure | Tarif grande salle | Prix de revient/heure |
|---|----------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|
| Les 10 premières heures | 10 €/h | 10 €/h jusqu'à 10h | 12 €/h | 12 €/h jusqu'à 10h |
| les heures comprises entre 10h à 20h | 7 €/h | 8,5 €/h pour 20h | 9 €/h | 10,5 €/h pour 20h |
| les heures comprises entre 20h à 30h | 6,5 €/h | 7,83 €/h pour 30h | 8 €/h | 9,67 €/h pour 30h |
| les heures comprises entre 30h à 40h | 6 €/h | 7,37 €/h pour 40h | 7,5 €/h | 9,12 €/h pour 40h |
| les heures comprises entre 40h à 50h | 5,5 €/h | 7 €/h pour 50h | 7 €/h | 8,7 €/h pour 50h |
| les heures comprises entre 50h à 60h | 5,5 €/h | 6,75 €/h pour 60h | 7 €/h | 8,42 €/h pour 60h |
| les heures comprises entre 60h à 70h (max.) | 5,5 €/h | 6,57 €/h pour 70h | 7 €/h | 8,21 €/h pour 70h |



SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD

2022 / 2023

Entre les soussigné(e)s,

M, Mme

Adresse

Spécialité

Téléphone

Mail

Et

La **SCI LES SENS DE L'ÊTRE**

5, Rue Boyer

34000 MONTPELLIER

R.C.S. Montpellier 822 919 098

M, Mme

reconnais avoir reçu et lu le protocole d'accord, en

accepter toutes les modalités et souscrire à : (cocher votre choix)

Mises à disposition récurrente d'un cabinet de thérapie - Engagement sur 12 mois

Mises à disposition d'un cabinet de thérapie – Forfait mensuel avec engagement de 6 mois

Mises à disposition ponctuelles d'un cabinet de thérapie

Mise à disposition de la grande salle sur un créneau hebdomadaire (groupe)
avec engagement sur 6 mois

Utilisation de la grande salle pour un groupe (autre que base régulière hebdomadaire)

Fait en deux exemplaires, à Montpellier le

LE PRATICIEN

LA SCI LES SENS DE L'ÊTRE